Fiche de données de sécurité

Copyright,2025, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	11-1562-5	**Numéro de version:**	18.00
Date de révision:	29/09/2025	**Annule et remplace la version du :**	18/08/2025

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:
3M™ Mastic de bordurage 4150S

Numéros d'identification de produit
75-3465-4470-5

7000005083

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:
Mastic.

1.3. Details du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE:	3M Belgium BV/SRL, Hermeslaan 7, B1831 Diegem
Téléphone:	+32 (0)2 722 51 11
E-mail:	CER-productstewardship@mmm.com
Site internet	http://www.3m.com/be

1.4 Numéro d'appel d'urgence:
+ 32 (0)2 722 54 23, hors d'heures d'ouvertures + 32 (0)2 722 5111, ou Centre Antipoisons + 32 (0)70 245 245

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Les classifications santé et environnement de ce matériau ont été établies en utilisant la méthode de calcul, sauf si des données de tests sont disponibles ou si la forme physique affecte la classification. Les classifications fondées sur des données de tests ou sur la forme physique sont notées ci-dessous, le cas échéant.
La classification du risque d'aspiration ne s'applique pas en raison de la viscosité cinématique du produit.

CLASSIFICATION:
Liquide inflammable, catégorie 3 - Liq. inflam. 3; H226

Corrosion / irritation cutanée, Catégorie 2 - H315

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 2 - H319

Toxicité spécifique pour certains organes cibles-exposition répétée, catégorie 2 - STOT RE 2; H373

Toxicité spécifique pour certains organes cibles-exposition unique, catégorie 3 - STOT SE 3; H336

Toxicité spécifique pour certains organes cibles-exposition unique, catégorie 3 - STOT SE 3; H335

Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 3 - Aquat. Chron. 3; H412

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:
ATTENTION.

Symboles :
SGH02 (Flamme) |SGH07 (Point d'exclamation)SGH08 (Danger pour la santé) |

Pictogrammes

Ingrédients :

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	% par poids
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	203-603-9	15 - 40
m-Xylène	108-38-3	203-576-3	7 - 13
Éthylbenzène	100-41-4	202-849-4	1 - 7
p-Xylène	106-42-3	203-396-5	1 - 7
o-Xylène	95-47-6	202-422-2	1 - 5
Xylène	1330-20-7	215-535-7	1 - 5

MENTIONS DE DANGER:

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée: Système nerveux | organes sensoriels.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Prévention:

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P260A	Ne pas respirer les vapeurs.

Intervention ::

P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P370 + P378	En cas d'incendie: Utiliser un agent de lutte adapté pour les liquides et les matières inflammables tel qu'un agent chimique sec ou du dioxyde de carbone pour l'extinction.

AUTRES INFORMATIONS:

Dangers supplémentaires (statements):

EUH208	Contient Méthacrylate de méthyle. Peut produire une réaction allergique.

25% du mélange consiste en composants de toxicité aigüe par voie orale inconnue.
25% du mélange consiste en composants de toxicité aigüe par voie cutanée inconnue.
25% du mélange consiste en composants de toxicité aigüe par inhalation inconnue.
Contient 25% de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

2.3 .Autres dangers

Inconnu
Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances
Ne s'applique pas.

3.2. Mélanges

Ingrédient	Identifiant(s)	%	Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP]
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	(N° CAS) 108-65-6 (N° CE) 203-603-9 (N° REACH) 01-2119475791-29	15 - 40	Liq. Inflamm. 3, H226 STOT SE 3, H336
Polymères acryliques	Confidentiel	10 - 30	Substance non classée comme dangereuse
Polymère	Confidentiel	5 - 15	Substance non classée comme dangereuse
m-Xylène	(N° CAS) 108-38-3 (N° CE) 203-576-3	7 - 13	Liq. Inflamm. 3, H226 Tox. aigüe 4, H332 Tox. aigüe 4, H312 Irr. de la peau 2, H315 Nota C Tox.aspiration 1, H304 Irr. des yeux 2, H319 STOT SE 3, H335 STOT RE 2, H373 Tox.aquatique chronique 3, H412
Éthylbenzène	(N° CAS) 100-41-4 (N° CE) 202-849-4	1 - 7	Liq. inflam. 2, H225 Tox. aigüe 4, H332 Tox.aspiration 1, H304 STOT RE 2, H373

			Tox.aquatique chronique 3, H412
p-Xylène	(N° CAS) 106-42-3 (N° CE) 203-396-5	1 - 7	Liq. Inflamm. 3, H226 Tox. aigüe 4, H332 Tox. aigüe 4, H312 Irr. de la peau 2, H315 Nota C Tox.aspiration 1, H304 Irr. des yeux 2, H319 STOT SE 3, H335 STOT RE 2, H373 Tox.aquatique chronique 3, H412
o-Xylène	(N° CAS) 95-47-6 (N° CE) 202-422-2	1 - 5	Liq. Inflamm. 3, H226 Tox. aigüe 4, H332 Tox. aigüe 4, H312 Irr. de la peau 2, H315 Nota C Tox.aspiration 1, H304 Irr. des yeux 2, H319 STOT SE 3, H335 STOT RE 2, H373 Aquatique aigüe 1, H400,M=1 Tox.aquatique chronique 3, H412
Xylène	(N° CAS) 1330-20-7 (N° CE) 215-535-7 (N° REACH) 01-2119488216-32	1 - 5	Liq. Inflamm. 3, H226 Tox. aigüe 4, H332 Tox. aigüe 4, H312 Irr. de la peau 2, H315 Nota C Tox.aspiration 1, H304 Irr. des yeux 2, H319 STOT SE 3, H335 STOT RE 2, H373 Tox.aquatique chronique 3, H412
Méthacrylate de méthyle	(N° CAS) 80-62-6 (N° CE) 201-297-1	< 0,3	Liq. inflam. 2, H225 Irr. de la peau 2, H315 Sens. cutanée 1, H317 STOT SE 3, H335 Nota D
Acide méthacrylique	(N° CAS) 79-41-4 (N° CE) 201-204-4	< 0,3	Tox. aigüe 3, H311 Tox. aigüe 4, H302 Corr. cutanée 1A, H314 Lésions oculaires 1, H318 STOT SE 3, H335 Nota D Tox. aigüe 4, H332
Toluène	(N° CAS) 108-88-3 (N° CE) 203-625-9 (N° REACH) 01-2119471310-51	< 0,3	Liq. inflam. 2, H225 Tox.aspiration 1, H304 Irr. de la peau 2, H315 Repr. 2, H361d STOT SE 3, H336 STOT RE 2, H373 Tox.aquatique chronique 3, H412

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Limites de concentration spécifique

Ingrédient	Identifiant(s)	Limites de concentration spécifique
Acide méthacrylique	(N° CAS) 79-41-4 (N° CE) 201-204-4	(C >= 10%) Corr. cutanée 1A, H314 (1% =< C < 10%) Irr. de la peau 2, H315 (C >= 1%) STOT SE 3, H335

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:
Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:
Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:
Laver les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si celà est facile à faire. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion:
Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:
Les symptômes et effets les plus importants basés sur la classification CLP comprennent:
Irritant pour les voies respiratoires (toux, éternuements, écoulement nasal, maux de tête, enrouement et douleurs au nez et à la gorge). Irritation cutanée (rougeur localisée, gonflement, démangeaisons et sécheresse). Irritation grave des yeux (rougeur importante, gonflement, douleur, larmoiement et troubles de la vision). Dépression du système nerveux central (maux de tête, étourdissements, somnolence, incoordination, nausées, troubles de l'élocution, étourdissements et perte de conscience). Effets sur les organes cibles. Voir la section 11 pour plus de détails.

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:
Non applicable

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:
En cas d'incendie: Utiliser un agent de lutte adapté pour les liquides et les matières inflammables tel qu'un agent chimique sec ou du dioxyde de carbone pour l'extinction.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:
Les conteneurs exposés au feu peuvent accumuler une pression et exploser.

5.3. Conseils aux pompiers:
L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion. Portez un vêtement de protection intégral comprenant : casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque, tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:
Évacuer la zone. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Ventiler la zone. En cas déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Attention! Un moteur peut être une source d'ignition et pourrait provoquer des gaz ou vapeurs inflammables, dans la zone de déversement, et brûler ou exploser. Utiliser un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Se reporter à la section 8 pour les recommandations relatives aux EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un rejet accidentel dépasse les capacités de protection des EPI répertoriés à la section 8, ou est inconnue, sélectionner un EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenir compte des dangers physiques et chimiques du produit lors de cette opération. Des exemples d'ensembles d'EPI pour une intervention d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue de protection en cas de rejet de matière inflammable ; le port de vêtements de protection chimique si la matière déversée est corrosive, sensibilisante, irritante cutanée importante ou peut être absorbée par la peau ; ou le port d'un respirateur à adduction d'air à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des informations sur les dangers physiques et pour la santé, se reporter aux sections 2 et 11 de la FDS.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:
Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. En cas de renversements importants, couvrir les évacuations et construire des digues pour éviter l'écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:
Contenir le renversement. Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Ramasser en utilisant des outils anti-déflagrants. Mettre dans un récipient métallique. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par des personnes compétentes. Ventiler la zone. Lire et suivre les précautions d'emploi sur l'étiquette et la fiche de sécurité du solvant. Fermer le récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

6.4. Références à d'autres sections:
Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:
Pour usage industriel/professionnel seulement. Pas pour la vente au consommateur ou l'utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosol Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc) Porter des chaussures anti-statiques ou correctement mises à la terre. Utiliser l'équipement de protection individuel requis (p.e. des gants, des masques de respiration,...) Pour diminuer le risque d'ignition, déterminer les classifications électriques applicables pour le procédé utilisant ce produit et sélectionner un équipement de ventilation extractive locale spécifique pour éviter l'accumulation de vapeurs inflammables. Mise à la terre/liaison équipotentille du récipient et du matériel de réception si le produit a une volatilité telle qu'il puisse se former une atmosphère dangereuse.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:
Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Stocker à l'écart de la chaleur. Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des agents oxydants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):
Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle
Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
Éthylbenzène	100-41-4	OELs Belgique	VLEP(8 heures) 87 mg/m3(20 ppm); VLCT (15 min):551 mg/m3(125 ppm)	la peau
p-Xylène	106-42-3	OELs Belgique	VLEP(8 h):221 mg/m3(50 ppm);VLCT(15 min.):442 mg/m3(100 ppm)	la peau
m-Xylène	108-38-3	OELs Belgique	VLEP(8 h):221 mg/m3(50 ppm);VLCT(15 min.):442 mg/m3(100 ppm)	la peau
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	OELs Belgique	VLEP (8 h):275 mg/m3(50 ppm);VLCT(15 min.):550 mg/m3(100 ppm)	la peau
Toluène	108-88-3	OELs Belgique	VLEP(8h): 77 mg/m3(20 ppm);VLCT(15 min.):384 mg/m3(100 ppm)	la peau
Xylène	1330-20-7	OELs Belgique	VLEP(8 h):221 mg/m3(50 ppm);VLCT(15 min.):442 mg/m3(100 ppm)	la peau
Acide méthacrylique	79-41-4	OELs Belgique	VLEP (8h):71 mg/m3(20 ppm)	
Méthacrylate de méthyle	80-62-6	OELs Belgique	VLEP (8 heures):208 mg/m3(50 ppm); VLCT(15 minutes):416 mg/m3(100 ppm)	
o-Xylène	95-47-6	OELs Belgique	VLEP(8 h):221 mg/m3(50 ppm);VLCT(15 min.):442 mg/m3(100 ppm)	la peau

OELs Belgique : Belgique. Exposure Limit Values.
VLEP
Valeurs limites de moyenne d"exposition
/

Niveaux dérivés sans effet (DNEL)

Ingrédient	Produit de dégradation	Population	Type d'exposition humaine	DNEL
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle		Employé	Cutané, exposition à long terme (8 heures), effets sytémiques	796 mg/kg bw/d
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle		Employé	Inhalation, exposition à long terme (8 heures), effets systémiques	275 mg/m3
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle		Employé	Inhalation, exposition à court terme, effets locales	550 mg/m3

Concentrations prévisibles sans effet (PNEC)

Ingrédient	Produit de dégradation	Compartiment	PNEC

Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle		Sol agricole	0,29 mg/kg d.w.
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle		Eau	0,635 mg/l
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle		Sédiments de l'eau	3,29 mg/kg d.w.
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle		Rejets intermittants dans l'eau	6,35 mg/l
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle		Eau de mer	0,0635 mg/l
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle		Sédiments de l'eau de mer	0,329 mg/kg d.w.
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle		Usine de traitement des eaux d'égout	100 mg/l

Les procédures de surveillance recommandées: Les informations sur les procédures de surveillance recommandées peuvent être obtenues auprès du Centre de connaissance belge sur le bien-être au travail (BeSWIC).

8.2. Contrôles de l'exposition:

De plus, se référer à l'annexe pour plus d'information.

8.2.1. Contrôles techniques appropriés
Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées /gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire. Utiliser un équipement de ventilation anti-explosion.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:
Aucun requis.

Protection de la peau/la main
Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés. Les gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de polymère stratifié pour améliorer la dextérité. Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

Matériel	Epaisseur (mm)	Temps de pénétration
Polymère laminé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

Normes applicables / Standards
Utiliser des gants testés conformément à l'EN 374.

Protection respiratoire:

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:
Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

Normes applicables / Standards

Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136 : Filtre type A

8.2.3 Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement
Se référer à l'annexe

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:	Liquide
Couleur	Incolore
Odeur	Modérée de solvant
Valeur de seuil d'odeur	*Pas de données de tests disponibles.*
Point de fusion / point de congélation	*Non applicable.*
Point/intervalle d'ébullition:	>=136,1 °C
Inflammabilité	Liquide inflammable: Cat. 3
Limites d'inflammabilité (LEL)	Environ 1 % en volume
Limites d'inflammabilité (UEL)	Environ 7 % en volume
Point d'éclair:	27,2 °C [*Méthode de test:*Tagliabue Coupe fermée]
Température d'inflammation spontanée	*Pas de données de tests disponibles.*
Température de décomposition	*Pas de données de tests disponibles.*
pH	*la substance / le mélange n'est pas soluble (dans l'eau)*
Viscosité cinématique	1 129 mm²/s
Hydrosolubilité	Environ 8 g/100 ml
Solubilité (non-eau)	*Pas de données de tests disponibles.*
Coefficient de partage n-octanol / eau	*Pas de données de tests disponibles.*
Pression de vapeur	<=946,6 Pa [@ 20 °C]
Densité	0,93 g/ml
Densité relative	0,93 [*Réf. Standard :*Eau = 1]
Densité de vapeur relative	Environ 4,2 / [*Réf. Standard :*Air=1]
Caractéristiques des particules	*Non applicable.*

9.2. Autres informations:

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Composés Organiques Volatils	*Pas de données de tests disponibles.*
Taux d'évaporation:	<=1 [*Réf. Standard :*BUOAC=1]
Masse moléculaire:	*Pas de données de tests disponibles.*
Teneur en matières volatiles:	50 - 70 %

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:
Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

10.2 Stabilité chimique:
Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:
Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:
Chaleur.
étincelles et / ou flammes

10.5 Matériaux à éviter:
Agents oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux:

Substance	Condition
Monoxyde de carbone	Non spécifié
Dioxyde de carbone	Non spécifié

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent ne pas être en accord avec la classification européenne du produit en section 2 et/ou la classification des ingrédients en section 3 si une classification pour des ingrédients spécifiques est prescrite par une autorité compétente. De plus, les déclarations et données indiquées en section 11 sont fondées sur les règles de calcul du SGH des nation unies et les classifications qui en dérivent à partir des évaluations des risques internes.

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n ° 1272/2008

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:
Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements,douleur nasale et maux de gorge. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau:
Légère irritation cutanée: Signes / symptômes peuvent inclure une rougeur locale, un gonflement, des démangeaisons et la sécheresse.

Contact avec les yeux:
Une irritation significative des yeux est peu probable en cas de contact, pendant l'utilisation du produit.

Ingestion:
Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Une exposition unique peut provoquer des effets sur l'organe cible:
Effets auditifs : les symptômes peuvent inclure un affaiblissement de l'ouïe, un dysfonctionnement de la balance auditive et résonnance dans les oreilles. Dépression du système nerveux central: les symptômes peuvent inclure maux de tête, vertiges, somnolence, manque de coordination, nausées, ralentissement des réflexes, troubles de la parole, étourdissements et évanouissement.

Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer des effets sur un organe cible:
Effets auditifs : les symptômes peuvent inclure un affaiblissement de l'ouïe, un dysfonctionnement de la balance auditive et résonnance dans les oreilles. Effets neurologiques: Les symptômes peuvent inclure: changement de personnalité, manque de coordination, perte sensorielle, picotement ou engourdissement des extrémités, faiblesse, tremblements, et/ou variations de la pression artérielle et du rythme cardiaque.

Toxicité pour la reproduction / le développement
Contient un produit chimique ou des produits chimiques qui peuvent causer des malformations congénitales ou d'autres anomalies de la reproduction.

Cancérogénicité:
Contient une substance chimique / des substances chimiques qui peut/peuvent causer du cancer.

Données toxicologiques
Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigüe

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Cutané		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Produit	Inhalation - Vapeur(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé.50 mg/l
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Cutané	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 > 28,8 mg/l
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Ingestion	Rat	LD50 8 532 mg/kg
Polymère	Cutané		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Polymère	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
m-Xylène	Cutané	Lapin	LD50 > 4 200 mg/kg
m-Xylène	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 29 mg/l
m-Xylène	Ingestion	Rat	LD50 3 523 mg/kg
p-Xylène	Cutané	Lapin	LD50 > 4 200 mg/kg
p-Xylène	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 29 mg/l
p-Xylène	Ingestion	Rat	LD50 3 523 mg/kg
Éthylbenzène	Cutané	Lapin	LD50 15 433 mg/kg
Éthylbenzène	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 17,4 mg/l
Éthylbenzène	Ingestion	Rat	LD50 4 769 mg/kg
o-Xylène	Cutané	Lapin	LD50 > 4 200 mg/kg
o-Xylène	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 29 mg/l
o-Xylène	Ingestion	Rat	LD50 3 523 mg/kg
Xylène	Cutané	Lapin	LD50 > 4 200 mg/kg
Xylène	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 29 mg/l
Xylène	Ingestion	Rat	LD50 3 523 mg/kg
Toluène	Cutané	Rat	LD50 12 000 mg/kg
Toluène	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 30 mg/l
Toluène	Ingestion	Rat	LD50 5 550 mg/kg
Méthacrylate de méthyle	Cutané	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Méthacrylate de méthyle	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 29,8 mg/l
Méthacrylate de méthyle	Ingestion	Rat	LD50 7 900 mg/kg
Acide méthacrylique	Cutané	Lapin	LD50 > 500 mg/kg
Acide méthacrylique	Inhalation - Poussières/	Rat	LC50 7,1 mg/l

	Brouillards (4 heures)		
Acide méthacrylique	Ingestion	Rat	LD50 1 320 mg/kg

TAE = Toxicité Aigüe Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Lapin	Aucune irritation significative
Polymère	Lapin	Aucune irritation significative
m-Xylène	Lapin	Moyennement irritant
p-Xylène	Lapin	Moyennement irritant
Éthylbenzène	Lapin	Moyennement irritant
o-Xylène	Lapin	Moyennement irritant
Xylène	Lapin	Moyennement irritant
Toluène	Lapin	Irritant
Méthacrylate de méthyle	Lapin	Irritant
Acide méthacrylique	Lapin	Corrosif

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Lapin	Moyennement irritant
Polymère	Lapin	Moyennement irritant
m-Xylène	Lapin	Moyennement irritant
p-Xylène	Lapin	Moyennement irritant
Éthylbenzène	Lapin	Irritant modéré
o-Xylène	Lapin	Moyennement irritant
Xylène	Lapin	Moyennement irritant
Toluène	Lapin	Irritant modéré
Méthacrylate de méthyle	Lapin	Moyennement irritant
Acide méthacrylique	Lapin	Corrosif

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Cochon d'Inde	Non-classifié
Éthylbenzène	Humain	Non-classifié
Toluène	Cochon d'Inde	Non-classifié
Méthacrylate de méthyle	Homme et animal	Sensibilisant
Acide méthacrylique	Cochon d'Inde	Non-classifié

Sensibilisation des voies respiratoires

Nom	Organismes	Valeur
Méthacrylate de méthyle	Humain	Non-classifié

Mutagénicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	In vitro	Non mutagène
m-Xylène	In vitro	Non mutagène
m-Xylène	In vivo	Non mutagène
p-Xylène	In vitro	Non mutagène
p-Xylène	In vivo	Non mutagène
Éthylbenzène	In vivo	Non mutagène
Éthylbenzène	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces

		données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
o-Xylène	In vitro	Non mutagène
o-Xylène	In vivo	Non mutagène
Xylène	In vitro	Non mutagène
Xylène	In vivo	Non mutagène
Toluène	In vitro	Non mutagène
Toluène	In vivo	Non mutagène
Méthacrylate de méthyle	In vivo	Non mutagène
Méthacrylate de méthyle	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Acide méthacrylique	In vitro	Non mutagène
Acide méthacrylique	In vivo	Non mutagène

Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
m-Xylène	Cutané	Rat	Non-cancérogène
m-Xylène	Ingestion	Multiples espèces animales.	Non-cancérogène
m-Xylène	Inhalation	Humain	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
p-Xylène	Cutané	Rat	Non-cancérogène
p-Xylène	Ingestion	Multiples espèces animales.	Non-cancérogène
p-Xylène	Inhalation	Humain	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Éthylbenzène	Inhalation	Multiples espèces animales.	Cancérogène
o-Xylène	Cutané	Rat	Non-cancérogène
o-Xylène	Ingestion	Multiples espèces animales.	Non-cancérogène
o-Xylène	Inhalation	Humain	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Xylène	Cutané	Rat	Non-cancérogène
Xylène	Ingestion	Multiples espèces animales.	Non-cancérogène
Xylène	Inhalation	Humain	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Toluène	Cutané	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Toluène	Ingestion	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Toluène	Inhalation	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Méthacrylate de méthyle	Ingestion	Rat	Non-cancérogène
Méthacrylate de méthyle	Inhalation	Homme et animal	Non-cancérogène

Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Nom	Route	Valeur	Organis	Test résultat	Durée

			mes		d'exposition
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	avant l'accouplement et pendant la gestation
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	avant l'accouplement et pendant la gestation
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	avant l'accouplement et pendant la gestation
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 21,6 mg/l	Pendant l'organogenèse
m-Xylène	Inhalation	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle
m-Xylène	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Souris	NOAEL Non disponible	Pendant l'organogenèse
m-Xylène	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Multiples espèces animales.	NOAEL Non disponible	Pendant la grossesse
p-Xylène	Inhalation	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle
p-Xylène	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Souris	NOAEL Non disponible	Pendant l'organogenèse
p-Xylène	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Multiples espèces animales.	NOAEL Non disponible	Pendant la grossesse
Éthylbenzène	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 4,3 mg/l	avant l'accouplement et pendant la gestation
o-Xylène	Inhalation	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle
o-Xylène	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Souris	NOAEL Non disponible	Pendant l'organogenèse
o-Xylène	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Multiples espèces animales.	NOAEL Non disponible	Pendant la grossesse
Xylène	Inhalation	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle
Xylène	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Souris	NOAEL Non disponible	Pendant l'organogenèse
Xylène	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Multiples espèces animales.	NOAEL Non disponible	Pendant la grossesse
Toluène	Inhalation	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle
Toluène	Inhalation	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 2,3 mg/l	1 génération
Toluène	Ingestion	Toxique pour le développement	Rat	LOAEL 520 mg/kg/jour	Pendant la grossesse
Toluène	Inhalation	Toxique pour le développement	Humain	NOAEL Non disponible	empoisonnement et / ou abus
Méthacrylate de méthyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la	Rat	NOAEL 400	2 génération

		fertilité féminine		mg/kg/jour	
Méthacrylate de méthyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 400 mg/kg/jour	2 génération
Méthacrylate de méthyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Lapin	NOAEL 450 mg/kg/jour	Pendant la grossesse
Méthacrylate de méthyle	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 8,3 mg/l	Pendant l'organogenèse
Acide méthacrylique	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 1,076 mg/l	Pendant la grossesse

Lactation

Nom	Route	Organismes	Valeur
m-Xylène	Ingestion	Souris	Non classifié pour les effets sur ou via l'allaitement
p-Xylène	Ingestion	Souris	Non classifié pour les effets sur ou via l'allaitement
o-Xylène	Ingestion	Souris	Non classifié pour les effets sur ou via l'allaitement
Xylène	Ingestion	Souris	Non classifié pour les effets sur ou via l'allaitement

Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		NOAEL Non disponible	
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Ingestion	Dépression du système nerveux central	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL Pas disponible	
m-Xylène	Inhalation	Système auditif	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Rat	LOAEL 6,3 mg/l	8 heures
m-Xylène	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	
m-Xylène	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	NOAEL Non disponible	
m-Xylène	Inhalation	des yeux	Non-classifié	Rat	NOAEL 3,5 mg/l	Pas disponible
m-Xylène	Inhalation	Foie	Non-classifié	Multiples espèces animales.	NOAEL Non disponible	
m-Xylène	Ingestion	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Multiples espèces animales.	NOAEL Non disponible	
m-Xylène	Ingestion	des yeux	Non-classifié	Rat	NOAEL 250 mg/kg	Non applicable
p-Xylène	Inhalation	Système auditif	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Rat	LOAEL 6,3 mg/l	8 heures
p-Xylène	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	
p-Xylène	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	NOAEL Non disponible	
p-Xylène	Inhalation	des yeux	Non-classifié	Rat	NOAEL 3,5 mg/l	Pas disponible
p-Xylène	Inhalation	Foie	Non-classifié	Multiples espèces animales.	NOAEL Non disponible	

p-Xylène	Ingestion	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Multiples espèces animales.	NOAEL Non disponible	
p-Xylène	Ingestion	des yeux	Non-classifié	Rat	NOAEL 250 mg/kg	Non applicable
Éthylbenzène	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	
Éthylbenzène	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Homme et animal	NOAEL Non disponible	
Éthylbenzène	Ingestion	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Jugement professionnel	NOAEL Non disponible	
o-Xylène	Inhalation	Système auditif	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Rat	LOAEL 6,3 mg/l	8 heures
o-Xylène	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	
o-Xylène	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	NOAEL Non disponible	
o-Xylène	Inhalation	des yeux	Non-classifié	Rat	NOAEL 3,5 mg/l	Pas disponible
o-Xylène	Inhalation	Foie	Non-classifié	Multiples espèces animales.	NOAEL Non disponible	
o-Xylène	Ingestion	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Multiples espèces animales.	NOAEL Non disponible	
o-Xylène	Ingestion	des yeux	Non-classifié	Rat	NOAEL 250 mg/kg	Non applicable
Xylène	Inhalation	Système auditif	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Rat	LOAEL 6,3 mg/l	8 heures
Xylène	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	
Xylène	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	NOAEL Non disponible	
Xylène	Inhalation	des yeux	Non-classifié	Rat	NOAEL 3,5 mg/l	Pas disponible
Xylène	Inhalation	Foie	Non-classifié	Multiples espèces animales.	NOAEL Non disponible	
Xylène	Ingestion	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Multiples espèces animales.	NOAEL Non disponible	
Xylène	Ingestion	des yeux	Non-classifié	Rat	NOAEL 250 mg/kg	Non applicable
Toluène	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	
Toluène	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	NOAEL Non disponible	
Toluène	Inhalation	système immunitaire	Non-classifié	Souris	NOAEL 0,004 mg/l	3 heures
Toluène	Ingestion	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	empoisonnement et / ou abus
Méthacrylate de méthyle	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Peut provoquer une irritation respiratoire.	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle

Acide méthacrylique	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Peut provoquer une irritation respiratoire.	Rat	NOAEL Non disponible	

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Inhalation	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 16,2 mg/l	9 jours
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Inhalation	Système olfactif	Non-classifié	Souris	LOAEL 1,62 mg/l	9 jours
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Inhalation	sang	Non-classifié	Multiples espèces animales.	NOAEL 16,2 mg/l	9 jours
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Ingestion	Système endocrine	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	44 jours
m-Xylène	Inhalation	Système nerveux	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Rat	LOAEL 0,4 mg/l	4 semaines
m-Xylène	Inhalation	Système auditif	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Rat	LOAEL 7,8 mg/l	5 jours
m-Xylène	Inhalation	Foie	Non-classifié	Multiples espèces animales.	NOAEL Non disponible	
m-Xylène	Inhalation	Coeur | Système endocrine | tractus gastro-intestinal | système hématopoïétique | muscles | Rénale et / ou de la vessie | Système respiratoire	Non-classifié	Multiples espèces animales.	NOAEL 3,5 mg/l	13 semaines
m-Xylène	Ingestion	Système auditif	Non-classifié	Rat	NOAEL 900 mg/kg/jour	2 semaines
m-Xylène	Ingestion	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 500 mg/kg/jour	90 jours
m-Xylène	Ingestion	Foie	Non-classifié	Multiples espèces animales.	NOAEL Non disponible	
m-Xylène	Ingestion	Coeur | la peau | Système endocrine | os, dents, ongles et / ou les cheveux | système hématopoïétique | système immunitaire | Système nerveux | Système respiratoire	Non-classifié	Souris	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	103 semaines
p-Xylène	Inhalation	Système nerveux	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Rat	LOAEL 0,4 mg/l	4 semaines
p-Xylène	Inhalation	Système auditif	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Rat	LOAEL 7,8 mg/l	5 jours
p-Xylène	Inhalation	Foie	Non-classifié	Multiples espèces animales.	NOAEL Non disponible	
p-Xylène	Inhalation	Coeur | Système endocrine | tractus gastro-intestinal | système	Non-classifié	Multiples espèces animales.	NOAEL 3,5 mg/l	13 semaines

		hématopoïétique | muscles | Rénale et / ou de la vessie | Système respiratoire				
p-Xylène	Ingestion	Système auditif	Non-classifié	Rat	NOAEL 900 mg/kg/jour	2 semaines
p-Xylène	Ingestion	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 500 mg/kg/jour	90 jours
p-Xylène	Ingestion	Foie	Non-classifié	Multiples espèces animales.	NOAEL Non disponible	
p-Xylène	Ingestion	Coeur | la peau | Système endocrine | os, dents, ongles et / ou les cheveux | système hématopoïétique | système immunitaire | Système nerveux | Système respiratoire	Non-classifié	Souris	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	103 semaines
Éthylbenzène	Inhalation	Système auditif	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Rat	LOAEL 0,9 mg/l	13 semaines
Éthylbenzène	Inhalation	Rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 1,1 mg/l	2 années
Éthylbenzène	Inhalation	Foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Souris	NOAEL 1,1 mg/l	103 semaines
Éthylbenzène	Inhalation	système hématopoïétique	Non-classifié	Rat	NOAEL 3,4 mg/l	28 jours
Éthylbenzène	Inhalation	Système endocrine	Non-classifié	Souris	NOAEL 3,3 mg/l	103 semaines
Éthylbenzène	Inhalation	tractus gastro-intestinal	Non-classifié	Rat	NOAEL 3,3 mg/l	2 années
Éthylbenzène	Inhalation	os, dents, ongles et / ou les cheveux | muscles	Non-classifié	Multiples espèces animales.	NOAEL 4,2 mg/l	90 jours
Éthylbenzène	Inhalation	Coeur | système immunitaire | Système respiratoire	Non-classifié	Multiples espèces animales.	NOAEL 3,3 mg/l	2 années
Éthylbenzène	Ingestion	Foie | Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 680 mg/kg/jour	6 Mois
o-Xylène	Inhalation	Système nerveux	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Rat	LOAEL 0,4 mg/l	4 semaines
o-Xylène	Inhalation	Système auditif	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Rat	LOAEL 7,8 mg/l	5 jours
o-Xylène	Inhalation	Foie	Non-classifié	Multiples espèces animales.	NOAEL Non disponible	
o-Xylène	Inhalation	Coeur | Système endocrine | tractus gastro-intestinal | système hématopoïétique | muscles | Rénale et / ou de la vessie | Système respiratoire	Non-classifié	Multiples espèces animales.	NOAEL 3,5 mg/l	13 semaines
o-Xylène	Ingestion	Système auditif	Non-classifié	Rat	NOAEL 900	2 semaines

					mg/kg/jour	
o-Xylène	Ingestion	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 500 mg/kg/jour	90 jours
o-Xylène	Ingestion	Foie	Non-classifié	Multiples espèces animales.	NOAEL Non disponible	
o-Xylène	Ingestion	Coeur | la peau | Système endocrine | os, dents, ongles et / ou les cheveux | système hématopoïétique | système immunitaire | Système nerveux | Système respiratoire	Non-classifié	Souris	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	103 semaines
Xylène	Inhalation	Système nerveux	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Rat	LOAEL 0,4 mg/l	4 semaines
Xylène	Inhalation	Système auditif	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Rat	LOAEL 7,8 mg/l	5 jours
Xylène	Inhalation	Foie	Non-classifié	Multiples espèces animales.	NOAEL Non disponible	
Xylène	Inhalation	Coeur | Système endocrine | tractus gastro-intestinal | système hématopoïétique | muscles | Rénale et / ou de la vessie | Système respiratoire	Non-classifié	Multiples espèces animales.	NOAEL 3,5 mg/l	13 semaines
Xylène	Ingestion	Système auditif	Non-classifié	Rat	NOAEL 900 mg/kg/jour	2 semaines
Xylène	Ingestion	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 500 mg/kg/jour	90 jours
Xylène	Ingestion	Foie	Non-classifié	Multiples espèces animales.	NOAEL Non disponible	
Xylène	Ingestion	Coeur | la peau | Système endocrine | os, dents, ongles et / ou les cheveux | système hématopoïétique | système immunitaire | Système nerveux | Système respiratoire	Non-classifié	Souris	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	103 semaines
Toluène	Inhalation	Système auditif | Système nerveux | des yeux | Système olfactif	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Humain	NOAEL Non disponible	empoisonnement et / ou abus
Toluène	Inhalation	Système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 2,3 mg/l	15 Mois
Toluène	Inhalation	Coeur | Foie | Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 11,3 mg/l	15 semaines
Toluène	Inhalation	Système endocrine	Non-classifié	Rat	NOAEL 1,1 mg/l	4 semaines
Toluène	Inhalation	système	Non-classifié	Souris	NOAEL Non	20 jours

		immunitaire			disponible	
Toluène	Inhalation	os, dents, ongles et / ou les cheveux	Non-classifié	Souris	NOAEL 1,1 mg/l	8 semaines
Toluène	Inhalation	système hématopoïétique | système vasculaire	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle
Toluène	Inhalation	tractus gastro-intestinal	Non-classifié	Multiples espèces animales.	NOAEL 11,3 mg/l	15 semaines
Toluène	Ingestion	Système nerveux	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 625 mg/kg/jour	13 semaines
Toluène	Ingestion	Coeur	Non-classifié	Rat	NOAEL 2 500 mg/kg/jour	13 semaines
Toluène	Ingestion	Foie | Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Multiples espèces animales.	NOAEL 2 500 mg/kg/jour	13 semaines
Toluène	Ingestion	système hématopoïétique	Non-classifié	Souris	NOAEL 600 mg/kg/jour	14 jours
Toluène	Ingestion	Système endocrine	Non-classifié	Souris	NOAEL 105 mg/kg/jour	28 jours
Toluène	Ingestion	système immunitaire	Non-classifié	Souris	NOAEL 105 mg/kg/jour	4 semaines
Méthacrylate de méthyle	Cutané	le système nerveux périphérique	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle
Méthacrylate de méthyle	Inhalation	Système olfactif	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle
Méthacrylate de méthyle	Inhalation	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Multiples espèces animales.	NOAEL Non disponible	14 semaines
Méthacrylate de méthyle	Inhalation	Foie	Non-classifié	Souris	NOAEL 12,3 mg/l	14 semaines
Méthacrylate de méthyle	Inhalation	Système respiratoire	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle
Méthacrylate de méthyle	Ingestion	Rénale et / ou de la vessie | Coeur | la peau | Système endocrine | tractus gastro-intestinal | système hématopoïétique | Foie | muscles | Système nerveux | Système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 90,3 mg/kg/jour	2 années
Acide méthacrylique	Inhalation	Système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 0,352 mg/l	90 jours
Acide méthacrylique	Inhalation	sang | Système nerveux | des yeux | Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 1,232 mg/l	90 jours

Danger par aspiration

Nom	Valeur
m-Xylène	Risque d'aspiration
p-Xylène	Risque d'aspiration
Éthylbenzène	Risque d'aspiration
o-Xylène	Risque d'aspiration
Xylène	Risque d'aspiration
Toluène	Risque d'aspiration

Contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations

toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

11.2. Informations sur d'autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme un perturbateur endocrinien pour la santé humaine.

Section 12 : Informations écologiques

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE en section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients en section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données en section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	Type	Exposition	Test point final	Test résultat
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	Boue activée	Expérimental	30 minutes	EC10	>1 000 mg/l
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC50	>1 000 mg/l
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	134 mg/l
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	370 mg/l
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	1 000 mg/l
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	100 mg/l
Polymère	Confidentiel	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A
m-Xylène	108-38-3	Boue activée	Expérimental	24 heures	EC50	115 mg/l
m-Xylène	108-38-3	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	8,4 mg/l
m-Xylène	108-38-3	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	2,4 mg/l
m-Xylène	108-38-3	Truite arc-en-ciel	Estimé	56 jours	NOEC	1,3 mg/l
m-Xylène	108-38-3	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	5,3 mg/l
m-Xylène	108-38-3	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	0,41 mg/l
Éthylbenzène	100-41-4	Boue activée	Expérimental	49 heures	EC50	130 mg/l
Éthylbenzène	100-41-4	Atlantic Silverside	Expérimental	96 heures	LC50	5,1 mg/l
Éthylbenzène	100-41-4	Algues vertes	Expérimental	96 heures	EC50	3,6 mg/l
Éthylbenzène	100-41-4	Crevete myside	Expérimental	96 heures	LC50	2,6 mg/l
Éthylbenzène	100-41-4	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	4,2 mg/l
Éthylbenzène	100-41-4	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	1,8 mg/l
Éthylbenzène	100-41-4	Puce d'eau	Expérimental	7 jours	NOEC	0,96 mg/l
p-Xylène	106-42-3	Boue activée	Expérimental	N/A	EC50	>196 mg/l

p-Xylène	106-42-3	Algues vertes	Expérimental	73 heures	ErC50	4,36 mg/l
p-Xylène	106-42-3	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	2,6 mg/l
p-Xylène	106-42-3	Puce d'eau	Expérimental	24 heures	EC50	3,6 mg/l
p-Xylène	106-42-3	Algues vertes	Expérimental	73 heures	ErC10	1,9 mg/l
p-Xylène	106-42-3	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	EC10	1,91 mg/l
p-Xylène	106-42-3	Poisson zèbre	Expérimental	35 jours	NOEC	0,714 mg/l
o-Xylène	95-47-6	Boue activée	Estimé	3 heures	NOEC	157 mg/l
o-Xylène	95-47-6	Algues vertes	Expérimental	73 heures	EC50	4,36 mg/l
o-Xylène	95-47-6	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	2,6 mg/l
o-Xylène	95-47-6	Puce d'eau	Expérimental	24 heures	IC50	1 mg/l
o-Xylène	95-47-6	Algues vertes	Expérimental	73 heures	NOEC	0,44 mg/l
o-Xylène	95-47-6	Truite arc-en-ciel	Expérimental	56 jours	NOEC	>1,3 mg/l
o-Xylène	95-47-6	Puce d'eau	Expérimental	7 jours	NOEC	1,17 mg/l
Xylène	1330-20-7	Algues vertes	Composant analogue	73 heures	ErC50	4,36 mg/l
Xylène	1330-20-7	Truite arc-en-ciel	Composant analogue	96 heures	LC50	2,6 mg/l
Xylène	1330-20-7	Puce d'eau	Composant analogue	48 heures	EC50	3,82 mg/l
Xylène	1330-20-7	Algues vertes	Composant analogue	73 heures	NOEC	0,44 mg/l
Xylène	1330-20-7	Puce d'eau	Composant analogue	7 jours	NOEC	0,96 mg/l
Xylène	1330-20-7	Truite arc-en-ciel	Expérimental	56 jours	NOEC	1,3 mg/l
Xylène	1330-20-7	Boue activée	Composant analogue	30 minutes	EC50	>198 mg/l
Xylène	1330-20-7	Ver rouge	Expérimental	56 jours	NOEC	42,6 mg/kg (poids sec)
Xylène	1330-20-7	Microbes du sol	Expérimental	28 jours	EC50	>1 000 mg/kg (poids sec)
Acide méthacrylique	79-41-4	Bactéries	Expérimental	17 heures	EC50	270 mg/l
Acide méthacrylique	79-41-4	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	45 mg/l
Acide méthacrylique	79-41-4	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	>130 mg/l
Acide méthacrylique	79-41-4	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	8,2 mg/l
Acide méthacrylique	79-41-4	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	53 mg/l
Méthacrylate de méthyle	80-62-6	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	>110 mg/l
Méthacrylate de méthyle	80-62-6	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	>79 mg/l
Méthacrylate de méthyle	80-62-6	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	69 mg/l
Méthacrylate de méthyle	80-62-6	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	110 mg/l
Méthacrylate de méthyle	80-62-6	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	37 mg/l
Méthacrylate de méthyle	80-62-6	Boue activée	Expérimental	30 minutes	EC20	150 mg/l

Méthacrylate de méthyle	80-62-6	Microbes du sol	Expérimental	28 jours	NOEC	>1 000 mg/kg (poids sec)
Toluène	108-88-3	Saumon Coho	Expérimental	96 heures	LC50	5,5 mg/l
Toluène	108-88-3	Crevette	Expérimental	96 heures	LC50	9,5 mg/l
Toluène	108-88-3	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	12,5 mg/l
Toluène	108-88-3	Grenouille Léopard	Expérimental	9 jours	LC50	0,39 mg/l
Toluène	108-88-3	Saumon rose	Expérimental	96 heures	LC50	6,41 mg/l
Toluène	108-88-3	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	3,78 mg/l
Toluène	108-88-3	Saumon Coho	Expérimental	40 jours	NOEC	1,39 mg/l
Toluène	108-88-3	Diatomée	Expérimental	72 heures	NOEC	10 mg/l
Toluène	108-88-3	Puce d'eau	Expérimental	7 jours	NOEC	0,74 mg/l
Toluène	108-88-3	Boue activée	Expérimental	12 heures	IC50	292 mg/l
Toluène	108-88-3	Bactéries	Expérimental	16 heures	NOEC	29 mg/l
Toluène	108-88-3	Bactéries	Expérimental	24 heures	EC50	84 mg/l
Toluène	108-88-3	Ver rouge	Expérimental	28 jours	LC50	>150 mg par kg de poids corporel
Toluène	108-88-3	Microbes du sol	Expérimental	28 jours	NOEC	<26 mg/kg (poids sec)

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	87.2 %BOD/ThOD	OCDE 301C
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	Expérimental Biodégradation intrinsèque aquatique.		Déplétion du carbone organique	>100 % Suppression de carbone organique dissous COD	similaire à OCDE 302B
Polymère	Confidentiel	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
m-Xylène	108-38-3	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	100 %BOD/ThOD	OCDE 301C
Éthylbenzène	100-41-4	Expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	70-80 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	ISO 14593 Carbone inorganique dans l'espace de tête
Éthylbenzène	100-41-4	Expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	4.26 jours (t 1/2)	
p-Xylène	106-42-3	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	90 %BOD/ThOD	OECD 301F - Manometric Respiro
o-Xylène	95-47-6	Estimé Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	98 %BOD/ThOD	OECD 301F - Manometric Respiro

Xylène	1330-20-7	Composant analogue Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	94 %BOD/ThOD	OECD 301F - Manometric Respiro
Xylène	1330-20-7	Expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	1.4 jours (t 1/2)	
Acide méthacrylique	79-41-4	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	86 %BOD/ThOD	OCDE 301D
Méthacrylate de méthyle	80-62-6	Expérimental Biodégradation	14 jours	Demande biologique en oxygène	94 %BOD/ThOD	OCDE 301C
Toluène	108-88-3	Expérimental Biodégradation	20 jours	Demande biologique en oxygène	80 %BOD/ThOD	APHA Méthode standzrd Eau /Eaux usées
Toluène	108-88-3	Expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	5.2 jours (t 1/2)	

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	CAS N°	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.36	OECD 107 log Kow shke flsk mtd
Polymère	Confidentiel	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
m-Xylène	108-38-3	Estimé BCF - Poisson	56 jours	Facteur de bioaccumulation	14	
Éthylbenzène	100-41-4	Expérimental BCF - Poisson	42 jours	Facteur de bioaccumulation	1	
p-Xylène	106-42-3	Composant analogue BCF - Poisson	56 jours	Facteur de bioaccumulation	25.9	
p-Xylène	106-42-3	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	3.15	
o-Xylène	95-47-6	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	3.12	
Xylène	1330-20-7	Expérimental BCF - Poisson	56 jours	Facteur de bioaccumulation	<=25.9	
Xylène	1330-20-7	Composant analogue Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	3.2	
Acide méthacrylique	79-41-4	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.93	
Méthacrylate de méthyle	80-62-6	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	1.38	OECD 107 log Kow shke flsk mtd
Toluène	108-88-3	Expérimental FBC - Autres	72 heures	Facteur de bioaccumulation	90	
Toluène	108-88-3	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	2.73	

12.4. Mobilité dans le sol:

Matériel	CAS N°	Type de test	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	Expérimental Mobilité dans le sol	Koc	4 l/kg	Episuite™

p-Xylène	106-42-3	Expérimental Mobilité dans le sol	Koc	246 l/kg	
Xylène	1330-20-7	Composant analogue Mobilité dans le sol	Koc	537 l/kg	
Méthacrylate de méthyle	80-62-6	Expérimental Mobilité dans le sol	Koc	8.7-72 l/kg	
Toluène	108-88-3	Expérimental Mobilité dans le sol	Koc	37-160 l/kg	

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme un perturbateur endocrinien pour les effets sur l'environnement

12.7. Autres effets indésirables
Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:
Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale.

Incinérer dans une installation d'incinération de déchets autorisée. Comme une alternative de disposition, utiliser une installation autorisée acceptable à éliminer les déchets. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client.Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attibuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agrée.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

08 01 11*	Déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereux.
20 01 27*	Peintures, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	Transport routier (ADR)	**Transport aérien (IATA)**	**Transport maritime (IMDG)**
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	UN1866	UN1866	UN1866

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	RÉSINE EN SOLUTION	RÉSINE EN SOLUTION	RÉSINE EN SOLUTION
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	3	3	3
14.4 Groupe d'emballage	III	III	III
14.5 Dangers pour l'environnement	Non dangereux pour l'environnement	Ne s'applique pas.	N'est pas un polluant marin
14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations
14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température de régulation	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température critique	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Code de classification ADR	F1	Non applicable.	Non applicable.
Code de ségrégation IMDG	Non applicable.	Non applicable.	Aucun

Veuillez prendre contact à l'adresse ou le numéro de téléphone figurant sur la première page de la FDS pour plus d'informations sur le transport / expédition du produit par voie ferroviaire (RID) ou par voies de navigation intérieure (ADN).

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Cancérogénicité

Ingrédient	Numéro CAS	Classification	Réglementation
Éthylbenzène	100-41-4	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)
Méthacrylate de méthyle	80-62-6	Gr.3: non classifié	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)
m-Xylène	108-38-3	Gr.3: non classifié	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)
o-Xylène	95-47-6	Gr.3: non classifié	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)

Polymère	Confidentiel	Gr.3: non classifié	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)
p-Xylène	106-42-3	Gr.3: non classifié	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)
Toluène	108-88-3	Gr.3: non classifié	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)
Xylène	1330-20-7	Gr.3: non classifié	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)

Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation:
La/les substance(s) suivante(s) contenues dans ce produit est/sont soumises via l'Annexe XVII de REACH aux restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation si elle(s) est/sont présentes dans certaines substances dangereuses, certains mélanges et articles. Les utilisateurs de ce produit doivent être conformes avec les restrictions applicables selon les provisions mentionnées.

Ingrédient	Numéro CAS
Toluène	108-88-3
Xylène	1330-20-7

Statut des restrictions: listé en Annexe XVII de REACH
Utilisations restreintes: Voir l'Annexe XVII du Règlement REACH (EC) No 1907/2006 pour les conditions de restriction.

Statut des inventaires
Contacter le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont en conformité avec les dispositions du "Australia National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme (NICNAS). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Contacter la division de vente pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes avec les exigences de notifications relatives aux nouvelles substances du CEPA. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimique de TSCA. Tous les composants requis de ce produit sont répertoriés dans la partie active de l'inventaire TSCA.

DIRECTIVE 2012/18/UE
Catégories de danger Seveso, annexe 1, partie 1

Catégorie de Dangers	Quantité admissible (tonnes) pour l'application de	
	Exigences de niveau inférieur	Exigences de niveau supérieur
P5c LIQUIDES INFLAMMABLES	5000	50000

*Si maintenu à une température supérieure à son point d'ébullition ou si des conditions de traitement particulières, telles qu'une pression élevée ou une température élevée, peuvent créer des risques d'accident majeur, les LIQUIDES INFLAMMABLES P5a ou P5b peuvent s'appliquer

Substances dangereuses désignées Seveso, Annexe 1, Partie 2
Aucun

Règlement (EU) No 649/2012
Aucun produit chimique répertorié

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique
Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange. Des évaluations de la sécurité chimique pour les substances contenues peuvent avoir été effectuées par les déclarants des substances conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006, tel que modifié.

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H311	Toxique par contact cutané.
H312	Nocif par contact cutané.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H361d	Susceptible de nuire au foetus.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée: Système nerveux | organes sensoriels.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Raison de la révision:
CLP: Tableau ingrédient - L'information a été modifiée.
Etiquette: Classification CLP - L'information a été modifiée.
Etiquette: CLP Dangers environnemental (Statements) - L'information a été ajoutée.
Etiquette - Précaution CLP - Réponse - L'information a été modifiée.
Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.
Section 3: Table SCL - L'information a été ajoutée.
Section 6: Rejet accidentel de nettoyage (Information) - L'information a été modifiée.
Section 6: Rejet accidentel (Information personnelle) - L'information a été modifiée.
Section 7: Conditions de stockage en toute sécurité - L'information a été modifiée.
Section 7: Précautions de la manipulation (Information) - L'information a été modifiée.
Valeurs limites de moyenne d'exposition :Valeurs limites de moyenne d'exposition :Valeurs limites de moyenne d'exposition : - L'information a été modifiée.
Section 08 : Protection individuelle - Déclaration relative au tablier - L'information a été supprimée.
Section 8: Protection individuelle (Information respiratoire) - L'information a été modifiée.
Section 8 : Protection respiratoire - recommendations - L'information a été modifiée.
Section 9: Informations sur la viscosité cinématique - L'information a été modifiée.
Section 11: Toxicité aigüe (Tableau) - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau danger par aspiration - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau cancérogénicité - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau mutagénicité - L'information a été modifiée.
Section 11: Effets sur la santé - La peau (Information) - L'information a été modifiée.
Section 11 : Tableau lactation - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Toxicité pour la reproduction - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition répétée - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition unique - L'information a été modifiée.
Section 12 : Informations écologiques - L'information a été modifiée.
Section 12: Mobilité dans le sol - L'information a été modifiée.
12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.
12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été modifiée.
Section 15: Cancérogénicité (Information) - L'information a été modifiée.
Section 16 : Tableau à deux colonnes affichant la liste unique des codes H et les phrases pour tous les composants de la matière donnée. - L'information a été modifiée.

Annexe

Titre	
Identification de la substance	Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle; EC No. 203-603-9; Numéro CAS 108-65-6;
Nom du scénario d'exposition	Utilisation professionnelle des revêtements
étape du cycle de vie	Pour usage professionnel/industriel uniquement
activités participatives	PROC 08a -Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC 08b -Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC 09 -Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC 10 -Application au rouleau ou au pinceau ERC 08a -Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC 08d -Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
Processus, les tâches et les activités couvertes	Application of product with a roller or brush. Transfert de substance / mélange avec des contrôles d'ingénierie dédiés. Transfert de substances/mélanges dans de petits récipients tels que tubes, bouteilles ou petits contenants.
21 Conditions opérationnelles et des mesures de gestion des risques	
Conditions d'exploitation	**État physique:**Liquide **Conditions générales d'exploitation** Présume l'utilisation a plus de 20°C au-dessus de la température ambiante; Durée d'utilisation: 8 heures / jour;
Mesures de la gestion du risque	Dans les conditions de mise en oeuvre décrites ci-dessus les mesures de la gestion du risque suivantes s'appliquent : **Mesures de la gestion du risque** **Santé humaine** Non nécessaire; **Environnemental** Non nécessaire;
Mesures de gestion des déchets	Pas de mesure spécifique à l'utilisation pour la gestion des déchet. Se réferer à la section 13 de cette FDS.
3. Prévision de l'exposition	
Prévision de l'exposition	Les expositions humaines ne devraient pas dépasser les DNELs, quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place. Les expositions de l'environnement ne doivent pas dépasser les PNECs quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place.

Titre	
Identification de la substance	Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle; EC No. 203-603-9; Numéro CAS 108-65-6;

Nom du scénario d'exposition	Utilisation professionnelle des revêtements
étape du cycle de vie	Pour usage professionnel/industriel uniquement
activités participatives	PROC 11 -Pulvérisation en dehors d'installations industrielles ERC 08a -Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC 08d -Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
Processus, les tâches et les activités couvertes	Pulvérisation de substances/mélanges.
21 Conditions opérationnelles et des mesures de gestion des risques	
Conditions d'exploitation	**État physique:**Liquide **Conditions générales d'exploitation** Présume l'utilisation a plus de 20°C au-dessus de la température ambiante; Durée d'utilisation: 8 heures / jour;
Mesures de la gestion du risque	Dans les conditions de mise en oeuvre décrites ci-dessus les mesures de la gestion du risque suivantes s'appliquent : **Mesures de la gestion du risque** **Santé humaine** Non nécessaire; **Environnemental** Non nécessaire;
Mesures de gestion des déchets	Pas de mesure spécifique à l'utilisation pour la gestion des déchet. Se réferer à la section 13 de cette FDS.
3. Prévision de l'exposition	
Prévision de l'exposition	Les expositions humaines ne devraient pas dépasser les DNELs, quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place. Les expositions de l'environnement ne doivent pas dépasser les PNECs quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place.

Titre	
Identification de la substance	
Nom du scénario d'exposition	Utilisation professionnelle des revêtements
étape du cycle de vie	Pour usage professionnel/industriel uniquement
activités participatives	PROC 08a -Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC 10 -Application au rouleau ou au pinceau ERC 08a -Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC 08d -Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
Processus, les tâches et les activités couvertes	Application of product with a roller or brush. Application du produit avec un pistolet applicateur Transferts sans contrôles, y compris chargement , remplissage, déversement , ensachage.
21 Conditions opérationnelles et des mesures de gestion des risques	
Conditions d'exploitation	**État physique:**Liquide **Conditions générales d'exploitation** Présume l'utilisation a plus de 20°C au-dessus de la température ambiante; Durée d'utilisation: 8 heures / jour; A l'intérieur avec une ventilation générale renforcée; **Tâche : Matériau de transfert**; Durée d'utilisation: 4 heures / jour;
Mesures de la gestion du risque	Dans les conditions de mise en oeuvre décrites ci-dessus les mesures de la gestion du risque suivantes s'appliquent : **Mesures de la gestion du risque** **Santé humaine** Appareil de protection respiratoire à purification d'air , demi-masque.;

	Environnemental Usine municipale d'épuration;
Mesures de gestion des déchets	Ne pas déverser les boues industrielles sur les sols naturels;
3. Prévision de l'exposition	
Prévision de l'exposition	Les expositions humaines ne devraient pas dépasser les DNELs, quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place. Les expositions de l'environnement ne doivent pas dépasser les PNECs quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné , à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaitre et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité. De plus, cette FDS est fournie pour transmettre des informations sur la santé et sécurité. Si vous êtes l'importateur officiel de ce produit dans l'Union Européenne, vous êtes responsables de toutes les exigences réglementaires, y compris, sans toutefois vous y limiter, en ce qui concerne les enregistrements/notifications des produits, le suivi des volume des substances et l'enregistrement éventuel de substance.

Les FDS de 3M Belgique sont disponibles sur http://www.3m.com/be